

## COMMISSION DES OFFICIELS TECHNIQUES RÉGIONALE COT R – PV DE LA RÉUNION N°4/2018

30 juin 2018 à Brive-la-Gaillarde, espace Derichebourg

Présidence : Marie-Anne Gorichon-Dias

Présents (14) : Philippe Chapt, Françoise Jeante, Pierre-Yves Viillard, Nicole Lassignardie, Marilyn Georgel, Martine Laval, Jacqueline Dolosor, Michel Dolosor, Georges Couteau, Rémy Rougier, Véronique Delrieu, Patrick Bergeaud, Didier Rousset

Excusés (8) : Alain Gouguet, René Meyer, Thierry Moulin, Maryse Dupas, Maïté Lafourcade, Philippe Lafourcade + Jean-Pierre Rouquier et Éric Fradin, membres de droit

Assistent (3) : Éric Raul (Président LANA), Joël Jollit (CD LANA), Gaston Leveque

Début de la séance (10h) ; Fin de la séance (12h30)

### 1/ PRATIQUES DES CANDIDATS 2018

Distinguer examen pratique de la pratique avec tuteur.

Les compétitions MASTER ne seront pas prise en compte dans les pratiques avec tuteur.

Tutorat : selon les secteurs, pas suffisamment de compétitions de niveau régional. Donc définir les tuteurs sur la compétition elle-même – pas uniquement sur des compétitions de niveau régional, le niveau départemental pourra être pris en compte. Prendre en compte également les interclubs.

Augmenter le nombre de compétitions demandé dans la formation : 4 pour chaque discipline avec à chaque fois une spécialité différente. Préciser les spécialités sur la fiche de tutorat.

Si les pratiques tutorées sont bien menées, 1 seule évaluation. La spécialité doit être définie en fonction du nombre d'athlètes sur l'épreuve.

Les fiches de tutorat devront être transmises avant l'évaluation pratique, à envoyer à la COT et au Comité.

L'évaluation pratique doit se faire sur des compétitions de niveau régional ou pré-régional mais parfois peu d'athlètes sur les épreuves (regrouper les catégories dans les horaires).

La marche, les courses peuvent être évaluées sur les interclubs.

Dans la formation théorique, insister sur les problèmes de sécurité (portes au marteau).

Fiche d'évaluation pratique à retravailler : certains points sont trop détaillés, d'autres nécessiteraient des commentaires. Certains points n'ont pas pu être évalués (fiches à transmettre à tous pour pouvoir faire des propositions lors de la séance de travail).

Une fois les examens écrits connus + mise à jour des fiches de tutorat et des évaluations pratiques : proposition des validations et des cas à examiner lors de la prochaine COT.

Voir avec la CSOR pour la prise en compte des candidats sur les compétitions : même lorsqu'ils ne sont pas nommés, ils doivent pouvoir compter pour leur club car ils sont présents et officient.

Prorogations : à organiser dès la fin août car nombreux sont les officiels dont la validité des diplômes s'arrête fin août (tableau par département transmis par Philippe Chapt).

Bien communiquer les actions de prorogation à Philippe Lafourcade pour qu'elles soient prises en compte au niveau informatique.

### 2/ ORGANISATION DES CORRECTIONS DES ÉCRITS

Pour rappel : comme pour les examens fédéraux, 4 correcteurs par copie, suppression des notes la plus basse et la plus haute et moyenne des 2 notes restantes.

Scanner les copies pour les corrections et retour puis communication des résultats à la COT.

### 3/ FORMATIONS 2019

Harmonisation des formations : mettre en ligne les outils de formation, les examens passés car ils ont disparu du site de la ligue.



Faire une formation sur la pesée des engins, voir le problème de l'homologation des engins de pesée pour la validation des éventuels records. Les engins doivent être validés à chaque compétition.

Faire la liste des contrôles dits « obligatoires ».

Préparation des stades : une formation a été organisée en Gironde avec cahier des charges. Les diffuser sur le site de la ligue.

Diffusion des PV de JA auprès de la COT pour être exploités lors des formations.

EXAMENS 2019

Rappel : pour les candidats régionaux comme pour les fédéraux, inscriptions pour le 31 octobre.

- Nov-Déc : formations théoriques (revoir leur mise en place avec les comités)
- Janv-Fév : possibilités de formations pratiques en salle sauf pour les courses et les starters.

Prévoir les épreuves écrites sur 3 sites différents en fonction des candidatures.

Proposition d'examen écrit vers le 15 janvier sur les 3 sites avec une deuxième session possible sur un seul site le jour des examens fédéraux ou la veille, en même temps que les examens des dirigeants. Les pratiques pourraient se faire avant et/ou après.

Voir à communiquer aux candidats directement s'ils sont validés ou non.

Fiche candidature : à la place de tuteur, mettre référent club ou comité

Marche nordique : le JA Marche Nordique fait la formation et valide. Renvoyer sur Pierre-Yves Viillard.

Hors Stade : Alain Father / Alain Rinjonneau

Jeunes juges : Alain Gouguet

Marche : se rapprocher de la commission

Officiels : le chef juge devrait être proposé par la commission et le communiquer à la CSO.

En l'absence de juges de marche, l'épreuve ne pourra pas être validée.

Compte tenu de la nouvelle organisation des examens, pas de prise en charge des frais des candidats officiels, il s'agit de la responsabilité des clubs.

Date prochaine COT : Talence le 30 août, 14h

Travail sur les fiches d'examen pratique et validation des candidats.

---

Marie-Anne Gorichon-Dias  
*Présidente COTR*